



En haut à gauche, puis dans le sens horaire : Margaret Mumbua, employée de maison qui fait la lessive à Nairobi, Kenya (photo : Allan Gichigi/Oxfam) ; Ouvrière dans une usine de confection textile à Hanoï, Vietnam (photo : Eleanor Farmer/Oxfam) ; Intervenante lors d'un événement organisé au Maroc pour encourager la participation politique des femmes (photo : Ellie Kealey/Oxfam) ; Flonira Mukamana travaille dans sa plantation de tomate en arbre dans le district de Musanze, au Rwanda (photo : Aurélie Marrier d'Unienville/Oxfam).

UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DES FEMMES

Vers une plus grande autonomisation économique des femmes dans un monde en proie à l'accroissement des inégalités

La réduction de la pauvreté passe par l'autonomisation économique des femmes. Cela exige en premier lieu de corriger le modèle économique actuel défaillant, qui nuit à l'égalité entre les femmes et les hommes et génère des inégalités économiques extrêmes. Le modèle néolibéral entrave l'accès des femmes à des emplois bien rémunérés et de qualité, perpétue les inégalités en matière de travail de soin non rémunéré et limite le pouvoir décisionnel et l'influence des femmes. Pour rendre les femmes autonomes sur le plan économique, le monde a besoin d'une économie centrée sur l'humain n'opérant aucune distinction entre les hommes et les femmes, et qui ne profite pas seulement aux 1 % les plus riches.

RÉSUMÉ

« Malgré les progrès réalisés dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, il est urgent de lever les obstacles structurels à l'autonomisation économique des femmes et à leur pleine inclusion sur le plan économique... Si l'on veut que le monde atteigne les Objectifs de développement durable, l'autonomisation économique des femmes doit maintenant progresser à pas de géant¹. »

- Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations unies, janvier 2016

« La voix des femmes ne comptait pas dans cette communauté. Elles n'étaient pas autorisées à se réunir entre elles. La coopérative a tout changé. Les hommes nous considèrent désormais comme autonomes, car nous ramenons de l'argent à la maison et mettons du beurre dans les épinards. Leur perception de la femme a véritablement évolué. »

- Flonira Mukamana, membre de la coopérative de femmes COPAPF à proximité de Kinigi, dans le district de Musanze (dans le nord du Rwanda).

L'autonomisation économique des femmes exige la création d'emplois décents et de qualité, assortis d'une rémunération équitable, ainsi que le renforcement du pouvoir décisionnel des femmes², essentiels pour satisfaire aux droits des femmes, réduire la pauvreté et atteindre les objectifs de développement au sens large. Mais l'argent ne suffira pas à mettre fin à la pauvreté extrême. Dans les pays en développement, les inégalités entre les femmes et les hommes dans le secteur économique privent les femmes de 9 000 milliards de dollars chaque année³. En plus de profiter aux femmes, cette somme permettrait aux communautés d'accroître leur pouvoir d'achat et relancerait l'économie dans son ensemble.

Néanmoins, les progrès réalisés pour tendre vers l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur économique sont incroyablement lents, et les femmes sont toujours plus exposées à la pauvreté que les hommes⁴. Dans le monde, les femmes sont généralement moins bien rémunérées que les hommes et se concentrent dans les emplois les plus précaires et les moins bien rémunérés⁵. L'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes est de 23 %⁶ et le travail rémunéré présente un déficit de 700 millions femmes pour parvenir à l'égalité⁷. Le Forum économique mondial a signalé qu'au lieu de reculer en 2016, les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'économie sont revenues à leur niveau de 2008⁸. Au rythme actuel, il faudra 170 ans aux femmes pour parvenir à un taux d'emploi égal à celui des hommes, gagner un salaire égal à travail égal et accéder au même niveau que les hommes à des postes de direction⁹. Il est donc impératif d'opérer un changement structurel.

Les données disponibles démontrent que si l'égalité entre les femmes et les hommes soutient la croissance économique, l'inverse ne se vérifie pas toujours¹⁰. Notre modèle économique actuel concentre les richesses en haut de la pyramide économique, générant des inégalités économiques extrêmes, laissant pour compte les femmes et les filles les plus pauvres. À l'heure actuelle, huit hommes détiennent autant de richesses que les 3,6 milliards de personnes les plus pauvres de la planète¹¹. Les inégalités croissantes entravent la lutte contre la pauvreté, et les femmes représentent toujours la majorité des personnes pauvres dans le monde.

Pour tendre vers l'autonomisation économique des femmes, il est indispensable de leur faire une place dans l'économie. Des normes sociales néfastes dévaluent et limitent le travail des femmes : d'après les recherches menées dans 67 pays en développement, en moyenne un homme sur cinq estime que les femmes doivent se cantonner aux tâches domestiques, même si elles sont qualifiées pour endosser

d'autres responsabilités¹². Les inégalités persistent également dans les lois et les réglementations. 155 pays ont au moins une loi restreignant les droits économiques des femmes par rapport aux hommes¹³. On déplore également une incapacité à reconnaître qu'une politique économique puisse influencer différemment sur les femmes et les filles que sur les hommes et les garçons.

Le présent rapport analyse comment ce modèle économique (néolibéralisme) entrave l'autonomisation économique des femmes de trois manières :

- **Les politiques néolibérales ont tiré les rémunérations et le droit du travail vers le bas. Les pays appliquent des stratégies de développement économique qui privilégient les emplois précaires et faiblement rémunérés, occupés majoritairement par des femmes.**

Par exemple, Oxfam a interrogé des femmes travaillant dans des usines de confection textile au Vietnam et au Myanmar : leur service peut atteindre 18 heures par jour et certaines doivent travailler de nuit. Elles ne sont toutefois pas assez rémunérées pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille. L'industrie se distingue pourtant par d'énormes profits et des marques de renom, comme Zara (dont le propriétaire Amancio Ortega figure parmi les huit personnes les plus riches au monde¹⁴) ou H&M (dont le propriétaire Stefan Persson est classé 33^e sur la liste Forbes¹⁵).

Les femmes sont également plus présentes dans le secteur informel, où elles ne bénéficient d'aucun droit ni privilège (contrat ferme, salaire minimum et protection sociale, par exemple). Le cas des travailleuses domestiques au Kenya illustre les défis que cela crée, comme la vulnérabilité à l'exploitation.

- **Le travail de soin non rémunéré n'est ni reconnu ni valorisé pour la contribution qu'il apporte à l'économie. Les politiques économiques actuelles sapent les investissements réalisés dans les infrastructures et les services publics comme l'éducation, les soins de santé et la protection sociale. Le travail de soin non rémunéré relève donc davantage de la responsabilité des femmes.**

Dans le monde, les femmes réalisent 2 à 10 fois plus de travail de soin non rémunéré que les hommes¹⁶. Cette forme de travail représenterait chaque année 10 000 milliards de dollars pour l'économie globale¹⁷ soit plus d'un huitième du PIB mondial et plus que le PIB cumulé de l'Inde, du Japon et du Brésil¹⁸. Les femmes s'acquittent de manière disproportionnée de ces tâches et disposent donc de moins de temps pour aller à l'école et gagner leur vie. D'après une recherche récente réalisée à l'échelle mondiale, quelque 57 millions de travailleurs non rémunérés pourvoient aux besoins de santé négligés par des services de soin inappropriés¹⁹. Ce sont majoritairement des femmes qui abandonnent leur emploi pour remplir ce rôle.

- **L'influence et la voix collectives des femmes dans les décisions économiques sont entravées par les restrictions sur l'organisation des travailleurs et par l'influence injustifiée des plus riches sur les politiques économiques.**

Il est démontré que l'organisation et l'action collective des femmes renforcent leurs droits, notamment les principaux aspects de l'autonomisation économique, comme illustré dans le témoignage des cueilleuses de fraises au Maroc. Les femmes se concentrent toutefois dans le secteur informel, où il est plus difficile de s'organiser, ou sont confrontées à des restrictions qui étouffent leur voix dans les mouvements

ouvriers. Le fait d'investir dans des organisations et des mouvements de femmes et de mettre en œuvre des politiques comme une budgétisation sensible au genre peut contribuer à ce que les politiques économiques reflètent les priorités des femmes et soient élaborées de sorte à soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes, et non à lui nuire.

Ces dernières années, les gouvernements et les responsables de l'élaboration des politiques reconnaissent plus volontiers que la participation des femmes dans l'économie et dans la main-d'œuvre peut s'accompagner d'avantages économiques considérables. Parallèlement, les efforts déployés pour s'assurer que les femmes récoltent les fruits de leur travail laissent davantage à désirer. **Si la priorité reste la contribution des femmes à l'économie, tout reste à faire pour que l'économie profite aux femmes.** Les économistes féministes et les organisations de femmes attirent en permanence l'attention sur ce point, mais la sphère économique, dominée par les hommes, reste sourde à leur message.

Oxfam appelle à la création d'une « économie centrée sur l'humain » au service de tous, et pas seulement d'une minorité, et qui n'opère aucune distinction entre les femmes et les hommes. Cela se traduirait par des sociétés meilleures et plus justes. Une telle économie garantirait des emplois formels accompagnés de salaires décents, avec un traitement égal entre les femmes et les hommes. Les personnes qui devraient bénéficier le plus de notre économie sont celles vivant dans la pauvreté. Notre économie prospérerait dans les limites de notre planète et transmettrait un monde meilleur et plus durable aux générations futures. Pour créer une économie centrée sur l'humain, il convient de rejeter fondamentalement le modèle économique actuel et de s'accorder à reconstruire notre économie sur des bases nouvelles.

RECOMMANDATIONS

1. Garantir un travail décent, notamment un revenu juste, des contrats fermes et des conditions de travail sûres.

Les États et les entreprises doivent assurer la qualité et la sécurité des opportunités économiques des femmes :

- En évaluant les standards actuels en termes de rémunération et de travail pour s'assurer que les travailleurs domestiques, migrants et opérant dans le secteur informel sont inclus dans toutes les législations actuelles et futures sur les normes du travail.
- En s'attaquant à la discrimination et à la violence sur le lieu de travail par la voie législative, en entamant des poursuites, en menant des campagnes d'information publiques et en demandant des comptes aux acteurs privés.
- En s'engageant à aligner les salaires minimum sur des niveaux décents et en élaborant une feuille de route en concertation avec les travailleurs et les syndicats.
- En menant des efforts concertés pour combler l'écart salarial entre les femmes et les hommes, notamment en garantissant un salaire égal pour un travail égal et en promouvant des opportunités de travail décent pour les femmes.
- En révoquant les lois qui nuisent à l'égalité économique des femmes et en mettant en œuvre des lois et des cadres réglementaires qui soutiennent les droits des femmes.
- En promouvant des attitudes et des normes sociales favorables au travail des femmes et au rééquilibrage du pouvoir au sein des ménages au niveau local,

national et international.

- En veillant à ce que les femmes aient l'opportunité d'accéder à des postes mieux rémunérés, et en améliorant l'accès à l'éducation et à la formation pour leur ouvrir la voie vers des carrières bien rémunérées. En promouvant des politiques et des parcours de promotion transparents qui encouragent les employeurs à recruter et à former des travailleurs peu qualifiés et faiblement rémunérés.

2. Reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soin non rémunéré.

- Les États doivent investir dans les infrastructures et les services publics qui réduisent et redistribuent le travail de soin non rémunéré, notamment les soins de santé publique gratuits et universels, les services sociaux, la garde d'enfants, l'eau et l'assainissement et les services d'éducation.
- Les États et les institutions financières internationales doivent inclure le travail de soin non rémunéré dans leurs stratégies de développement économique.
- Les États et les entreprises doivent reconnaître le fait que les femmes supportent une plus grande part du travail de soin non rémunéré et contribuer à réduire cette part en proposant des services de garde d'enfants et d'accompagnement d'adultes dépendants et de seniors, des congés familiaux et médicaux rémunérés, des horaires de travail flexibles et des possibilités de congé parental rémunéré.
- Les États doivent promouvoir la redistribution du travail de soin non rémunéré par l'intermédiaire de politiques encourageant les hommes à faire leur juste part dans ce domaine. Cela passe par l'institution d'horaires de travail flexibles et d'un congé parental pour les deux parents. Les normes sociales en matière de répartition du travail de soin entre les femmes et les hommes doivent être remises en cause, notamment par le biais d'annonces ou de campagnes publiques.
- Les États et les institutions internationales doivent collecter des données plus pertinentes sur la répartition du travail de soin non rémunéré et sur sa contribution dans l'économie en général. Les États doivent optimiser l'environnement fiscal pour favoriser l'autonomisation des femmes par l'intermédiaire de politiques fiscales progressives et sexospécifiques. Ils doivent réprimer l'évasion fiscale des plus fortunés et des riches entreprises, taxer les plus riches et alléger la charge fiscale des plus pauvres et utiliser ces recettes supplémentaires pour investir dans les services publics.

3. Soutenir la voix des femmes dans les mouvements de travailleurs et les mouvements féministes, dans les entreprises collectives, ainsi qu'au niveau de la participation politique et du leadership.

- Les États doivent adopter des approches budgétaires sexospécifiques qui incluent systématiquement les organisations de femmes et la société civile afin d'examiner et d'évaluer de manière exhaustive l'impact des politiques économiques sur les femmes et les filles. Ils doivent soutenir la formation des organisations et des femmes dans ce domaine et améliorer la collecte des données à cet égard.
- Les États, les institutions internationales et la société civile doivent proposer un financement plus important et accessible aux organisations de femmes. Celles-ci pourront ainsi défendre efficacement et de façon cohérente les préoccupations des femmes au niveau de l'État, de la société civile et du monde de l'entreprise.
- Les États doivent s'assurer que des lois sont en place pour protéger les droits des travailleuses à se rassembler et à faire grève, et abroger les lois qui vont à l'encontre de ces droits.
- Tous les acteurs doivent soutenir les coopératives et les entreprises collectives de

femmes, notamment en proposant des formations et en les intégrant équitablement dans les chaînes d'approvisionnement.

- Les États et la société civile doivent mettre en œuvre des politiques promouvant le leadership et la participation politique des femmes.

Les États, les entreprises et la société civile doivent reconnaître les dangers auxquels s'exposent les femmes qui défendent leurs droits. Ils doivent définir des mesures efficaces pour s'assurer que les défenseurs des droits des femmes, notamment les syndicalistes, bénéficient d'une protection totale et d'un environnement sûr leur permettant de remplir leurs attributions sans crainte de représailles.

NOTES

1 Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations unies, dans *UN Secretary-General announces first-ever High-Level Panel on Women's Economic Empowerment* – ONU Femmes, 21 janvier 2016, disponible à l'adresse : <http://www.unwomen.org/fr/news/stories/2016/1/wee-high-level-panel-launch>, dernière visite le 25 janvier 2017.

2 N. Kabeer (2008), *Paid Work, Women's Empowerment and Gender Justice: Critical Pathways of Social Change*, document de travail de Pathways of Women's Empowerment, disponible à l'adresse : <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08bc3e5274a27b2000d3d/PathwaysWP3-website.pdf>

3 Staszewska (2015) *Close the gap! The cost of inequality in women's work*, ActionAid UK https://www.actionaid.org.uk/sites/default/files/publications/womens_rights_on-line_version_2.1.pdf

4 ONU Femmes (2015a), *Rapport de synthèse : la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont 20 ans*, disponible à l'adresse : http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2015/sg%20report_synthesis-fr-web.pdf?vs=5412

5 ONU Femmes (2015b), *Progress of the World's Women: Transforming Economies, Realizing Rights*, disponible à l'adresse : http://progress.unwomen.org/en/2015/pdf/UNW_progressreport.pdf

6 Organisation internationale du Travail (2016), *Les femmes au travail, Tendances 2016*, OIT, disponible à l'adresse : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_483203.pdf

7 ONU Femmes (2015a), *Rapport de synthèse : la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont 20 ans*, op. cit. ; Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies pour l'autonomisation économique des femmes (2016), *Leave No One Behind: A Call to Action for Gender Equality and Women's Economic Empowerment*, Nations unies, disponible à l'adresse : <http://www.womenseconomicempowerment.org/reports/>

8 Forum économique mondial (2016), *Global Gender Gap report*, dernière visite le 13 décembre 2016 à l'adresse : <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2016/progress-over-time/>

9 Ibid.

10 N. Kabeer et L. Natali (2013), *Gender Equality and Economic Growth: Is there a Win-Win?*, disponible à l'adresse : <http://www.ids.ac.uk/publication/gender-equality-and-economic-growth-is-there-a-win-win>

11 D. Hardoon (2017), *Une économie au service des 99% : Il est temps de construire une économie centrée sur l'humain qui profite à tous, et non à quelques privilégiés*, Oxfam, disponible à l'adresse : <https://www.oxfam.org/fr/rapports/une-economie-au-service-des-99>, DOI : <https://doi.org/10.21201/2017.8616>

12 A. Hunt et E. Samman (2016), *Women's economic empowerment: navigating enablers and constraints*, ODI, disponible à l'adresse : <https://www.odi.org/publications/10483-womens-economic-empowerment-navigating-enablers-and-constraints>

13 Banque mondiale, (2016), *Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2016*, disponible à l'adresse <http://wbl.banquemondiale.org/~media/WBG/WBL/Documents/Reports/2016/Women-Business-and-the-Law-2016.pdf>

14 Dividendes annuels de M. Ortega en 2016 : 1 108 millions d'euros. Source : R. Ugalde (9 mars 2016), *Amancio Ortega se lleva 1.108 millones en dividendo y, cada empleado, 479 euros extra, El Confidencial*, http://www.elconfidencial.com/empresas/2016-03-09/amancio-ortega-se-lleva-1-108-millones-en-dividendo-y-sus-empleados-479-euros-por-bonus_1165620/.

15 Dividendes annuels de M. Persson : 658 millions d'euros. Il détient en effet 636 849 332 parts de H&M (voir H&M Group *Shareholders: The 20 Largest Shareholders as of January 31, 2017*. <https://about.hm.com/en/investors/shareholders.html>) et le groupe a fixé l'année dernière les dividendes à 9,75 SEK par action (H&M Group *Dividend* <https://about.hm.com/en/investors/dividend.html>).

16 G. Ferrant, L. M. Pesando et K. Nowacka (2014), *Unpaid Care Work: The missing link in the analysis of gender gaps in labour outcomes*, OCDE, disponible à l'adresse : https://www.oecd.org/dev/development-gender/Unpaid_care_work.pdf

17 McKinsey & Company (2015), *The Power of Parity*, disponible à l'adresse <http://www.mckinsey.com/global-themes/employment-and-growth/how-advancing-womens-equality-can-add-12-trillion-to-global-growth>

18 Le World Factbook de la CIA a estimé le PIB mondial en 2015 à 75 730 milliards de dollars (au taux de change officiel) (voir <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/xx.html>) ; le PIB annuel de l'Inde à 2 251 milliards de dollars, celui du Japon à 4 730 milliards de dollars et celui du Brésil à 1 770 milliards de dollars en 2015, pour un total de 8 751 milliards de dollars (tous selon le taux de change officiel), dernière visite le 17 février 2017 à l'adresse <https://www.cia.gov/library/Publications/the-world-factbook/rankorder/2001rank.html>

19 X. Scheil-Adlung (2016), *Health workforce: a global supply chain approach: new data on the employment effects of health economies in 185 countries*, OIT, disponible à l'adresse : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_537419.pdf

© Oxfam International, mars 2017

Ce document a été rédigé par Francesca Rhodes, avec le soutien de Rowan Harvey de d'Anam Parvez. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Traduit de l'anglais par eXcelingua (Jérôme Richard et Pierre Le Grand), et relu par François Kergoat.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-0-85598-906-4 en mars 2017.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays, à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)	Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)	Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)	Oxfam Nouvelle Zélande (www.oxfam.org.nz)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)	Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)	Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)	Oxfam Afrique du Sud
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)	Membre observateur :
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)	Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)
Oxfam IBIS (Denmark) (www.ibis-global.org)	
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)	
Oxfam Intermón (Espagne) (www.intermonoxfam.org)	
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)	
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)	